

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 14 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi quatorze octobre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Dolus-Le-Sec, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Régis GIRARD, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 07 octobre 2025, transmise le 07 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 12 Présents : 9 Absents : 3

PRESENTS : GIRARD Régis, BROSSARD Marie-Pierre, CHAMPIGNY Jean-Louis, DOUCET Nadine, GREGOIRE Benjamin, LERSTEAU Mathieu, ONDET Frédéric, RENAULT Anne-Marie et SAUTER Virginie.

ABSENTS EXCUSES : CARLIN Adeline, LATOUR Benoit et MORICET Sandrine.

Madame DOUCET Nadine a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Communauté de Communes Loches Sud Touraine : convention de partenariat pour la gestion de proximité des biodéchets par compostage portant occupation du domaine public
- Budget décision modificative n°3 : informatique, acquisition tondeuse, jeux
- Décisions du Maire
- Questions diverses : Ecole – Travaux en cours - FDSR 2026 – Marche dans le cadre d'Octobre Rose - Colis de fin d'année aux personnes âgées de plus de 70 ans – bulletin municipal

Le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2025-42-5.7

Objet : Communauté de Communes Loches Sud Touraine : convention de partenariat pour la gestion de proximité des biodéchets par compostage portant occupation du domaine public

Afin d'encourager le tri des biodéchets à la source et donc de respecter l'obligation légale de proposer une solution à chaque habitant, la Communauté de Communes Loches Sud Touraine a lancé le déploiement du compostage partagé sur les communes de son territoire.

Sur notre commune, un site de compostage partagé a été installé Rue de l'éolienne.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention de partenariat qui définit les conditions techniques et administratives applicables aux installations de site de compostage partagé en précisant les engagements respectifs des parties.

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par délibération prise à l'unanimité,

- approuve le projet de convention de partenariat pour la gestion de proximité des biodéchets par compostage annexé à la présente délibération,
- autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Délibération n° 2025-43-7.1

Objet : Budget décision modificative n°3 : informatique, acquisition tondeuse

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n° 3 afin de pouvoir remplacer la tondeuse autotractée qui est hors service et ne peut être réparée et également acquérir un système de sauvegarde externalisée.

Décision modificative n° 3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2152-113 : Voirie: installation numérotation lieudits	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-215738-67 : Acquisition matériel, outillage	0,00 €	800,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21838-96 : Acquisition matériel divers mairie	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Après en avoir délibéré et considérant que les écritures s'équilibrent, le Conseil Municipal, par délibération prise à l'unanimité, approuve la délibération modificative n° 3.

Délibération n° 2025-44-6.4

Objet : Décisions du Maire

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délégations accordées à M. Le Maire,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil municipal prend note des décisions du Maire suivantes :

- Décision n° 14-2025 : Signature d'un devis auprès de l'Entreprise AXIMUM Industrie – Chambourg/Indre le 25 août 2025 d'un montant de 944.52 € TTC pour la fourniture de balises et de plots solaires. Ces équipements seront installés à l'entrée du bourg, rue des écoles pour la visibilité nocturne.

- Décision n° 15-2025 : Signature d'un devis auprès de la Société Altrad le 16 septembre 2025 pour l'achat de 8 tables pliantes (4 pour la mairie et 4 pour la salle des fêtes) d'un montant de 839.33 € TTC

Questions diverses :

Ecole : Une réunion a eu lieu à Chambourg-sur-Indre le 22 septembre en présence de Mme l'Inspectrice, des directrices des deux écoles, des maires et adjoints aux affaires scolaires des deux communes pour travailler sur une possible collaboration entre les deux écoles. Différentes répartitions ont été proposées par la directrice de Chambourg-sur-Indre qui ne donnent pas satisfaction.

Les communes doivent prendre une décision mais il est compliqué d'élaborer un projet à la veille d'une échéance électorale qui engagerait la future municipalité.

Travaux en cours : Les travaux de voirie sont réalisés par l'Entreprise VERNAT (Route du Temple, La Courtillonnerie et La Roche)

Les travaux de débervnage, qui ont été commandés auprès de l'Entreprise Farré, sont en cours de réalisation aux lieudits suivants : Le Mazereau, La Courtillonnerie, La Giraudière et route du Mesnil). Les panneaux de lieudits seront posés prochainement.

FDSR 2026 : prévoir les projets qui pourraient être inscrits au prochain budget.

Radars pédagogiques : Monsieur le Maire remet le détail des vitesses enregistrées par véhicule ainsi que le nombre de véhicules entrants et sortants Rue Agnès Sorel et à La Gaillarderie. Il est certain que l'effet pédagogique des radars installés est réel, une majorité des conducteurs adaptent leur vitesse.

Il pourrait être envisagé l'installation de radars supplémentaires sur d'autres axes et de solliciter une subvention au titre des amendes de police.

Marche dans le cadre d'Octobre Rose : la municipalité organise une marche dans le cadre d'octobre rose le dimanche 26 octobre 2025, rendez-vous 9 h devant la boulangerie. L'intégralité des dons sera versée à l'Association « Marche Rose 37 » contre le cancer du sein.

Colis de fin d'année aux personnes âgées de plus de 70 ans : il sera ajouté deux nouveaux produits de producteurs locaux l'huile vierge de colza de la Maison Familiale Desforges et un savon de la Maison Caulières.

Bulletin municipal : Un mail sera adressé aux associations communales pour leur demander de transmettre leur proposition d'article pour le 15 novembre 2025. Les élus qui ont des photos des travaux et manifestations de l'année sont invités à les transmettre en mairie pour illustrer le bulletin.

ADAP : Suite à la visite de contrôle des ERP église, mairie et salle des fêtes faite par la DDT le 2 juillet 2025, les rapports ont été reçus en mairie le 15 septembre 2025. Chaque rapport reprend les points de non-conformité constatés et propose des solutions afin que la réglementation en matière d'accessibilité soit respectée. Des demandes de dérogations pourront être faites lorsqu'il y a impossibilité technique de mise aux normes. Monsieur le Maire souhaite que ce dossier soit clos pour la fin du mandat.

Transport scolaire : le déplacement de l'arrêt au lieudit La Roche doit être sollicité par courrier auprès du Syndicat de Transport Scolaire.

PCS – Plan de Sauvegarde communal : Monsieur Frédéric Ondet, en lien avec la commission mutualisation de la Communauté de Communes, travaille sur l'élaboration de ce document qui est un outil de gestion de crises, permettant de préparer la réponse à tout type d'évènements pouvant impacter la population, quelle qu'en soit la nature (accident, phénomène météo, inondation, etc.).

Dates à retenir

Stage pour enfants de 9 à 12 ans à la salle pour tous le mercredi 22 et le jeudi 23 octobre prochain.

Vendredi 24 octobre 2025 – Spectacle Nacel

Dimanche 26 octobre 2025 – Marche rose

Prochaines réunions du Conseil Municipal : jeudi 13 novembre 2025 et lundi 15 décembre 2025

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée.